

## Compte rendu de Réunion Publique > Projet Grand Saint-Sernin

Le 14 septembre 2016

> **Lieu** : Salle Barcelone

> **Participation** : 80 personnes

> **Élues présentes** : Annette LAIGNEAU, Adjointe au Maire et Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge de l'Urbanisme et des Grands Projets ;  
Julie ESCUDIER, Maire de Quartier Capitole / Arnaud-Bernard / Carmes.

> **Intervenants** : Professeur Joan BUSQUETS, urbaniste en charge du projet Toulouse Centre et Pieter Jan VERSLUYS, urbaniste.

> **Services municipaux présents** : Maurice PRADAL, Manon RAIMBAULT, Direction des Grands Projets ; Marc SEGUOLA, Direction Générale des Espaces Publics ; Estelle MEYER, Direction Mobilité Gestion Réseau ; Teddie LORIN, Marie-Claire CROCI, Catherine SIE, Caroline ANTONY, Direction de la Démocratie Locale.

Annette Laigneau et Julie Escudier accueillent l'assistance.

Madame Escudier introduit la réunion qui est consacrée au réaménagement de la place Saint-Sernin. L'objectif est de présenter les premières pistes d'aménagement de la place et de recueillir les impressions de chacun.

Madame Escudier introduira dans un deuxième temps les modalités de la concertation pour construire ce projet avec les Toulousains.

Enfin, un temps sera consacré à un échange avec les participants.

Madame Laigneau rappelle l'ambition portée par la Ville de Toulouse et Toulouse Métropole, sur ce site emblématique. Elle laisse la parole à Joan Busquets qui présente les grandes orientations du projet.

### **1. Présentation des premières réflexions sur l'aménagement de la place Saint-Sernin.**

Cf. diaporama ci-joint

Joan Busquets travaille depuis deux ans sur le projet Saint-Sernin en le reliant à son histoire.

Tout d'abord, le profil de la ville ancre Saint-Sernin près des boulevards et en lien direct avec le Capitole et la Garonne. Il s'agit d'une enclave en dehors de la ceinture des remparts.

Plus largement, l'histoire de Saint-Sernin est rattachée à Saint-Jacques de Compostelle. Les chemins de Compostelle participent à l'attractivité et au rayonnement de Toulouse.

Il est prévu d'utiliser le porphyre pour réaliser l'aménagement. Il s'agit d'une pierre de qualité durable et pérenne. Cette pierre a d'ores et déjà été utilisée pour les projets du Centre-ville.

Joan Busquets identifie 4 secteurs : l'abside, la partie abbatiale, la place Saint-Raymond et la place Saint-Sernin.

En partant de la perspective actuelle, l'aménagement propose :

- La création d'un jardin dans la partie de l'abside par le biais du déplacement des grilles. Ce jardin serait accessible au public en journée.
- La matérialisation visuelle de l'ancien cloître par la création d'un carré de verdure dans la partie abbatiale. Ainsi que la végétalisation de l'espace public.
- Du côté de la Place Saint-Raymond : la minéralisation du parvis de la Basilique et installation d'une fontaine, afin de créer une placette publique agréable, mettant en valeur la Basilique.
- Du côté de la place Saint-Sernin : une végétalisation plus importante avec des essences de tilleuls et d'érables.

Madame Laigneau reprend la parole pour indiquer qu'en plus d'un projet de requalification, il s'agit d'un projet plus global de valorisation du patrimoine qui répond à l'ambition UNESCO affichée par le Maire.

En effet, Jean-Luc Moudenc a souhaité développer un projet global appelé « Grand Saint-Sernin », pour requalifier l'espace public et restaurer le patrimoine environnant tel que la Basilique Saint-Sernin ou l'hôtel du Barry. À titre d'exemple, le massif occidental de la basilique sera restauré, ainsi que des peintures du transept nord et des cryptes seront drainées.

Aujourd'hui la place Saint-Sernin n'est pas suffisamment mise en valeur. Une grande partie de l'espace public est constituée de places de stationnement, le revêtement des trottoirs et de la chaussée n'est plus de qualité. L'éclairage public peut être amélioré, notamment pour mettre en valeur le patrimoine.

Les élues rappellent que la place Saint-Sernin est un site emblématique à Toulouse, à la fois pour les Toulousains, les Métropolitains et les touristes.

Madame Laigneau précise que ce projet a été validé par la Commission Nationale des Monuments Historiques (rattachée au Ministère de la Culture et de la Communication).

Des sondages archéologiques ont été réalisés à l'été 2015. Un rapport de diagnostic a été transmis à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), qui a validé le projet au regard des préconisations techniques proposées par Joan Busquets et Toulouse Métropole, en juillet dernier. Le patrimoine archéologique sera préservé.

## **2. L'Atelier Grand Saint-Sernin**

Madame Escudier annonce la création de l'Atelier Grand Saint-Sernin, 2 place Saint-Sernin (à l'angle de la rue du Taur et de la place Saint-Sernin, face à la porte Miègeville). Il accueille le public désirant s'informer sur le projet.

Il ouvre ses portes dès le lendemain de la réunion publique, le 14 septembre, du mardi au vendredi de 10h à 18h.

Les visiteurs peuvent y trouver :

- des informations sur le projet Grand Saint-Sernin,
- une salle de réunion pour le groupe de travail,
- des ateliers ludiques,
- une exposition des moulages des vestiges découverts sous la place Saint-Sernin.

## **3. Les modalités de concertation**

Les élues indiquent qu'une concertation est lancée à partir du soir de la réunion pour 1 mois (jusqu'au 15 octobre).

Cette concertation se fait en ligne, sur les sites de la Ville et de la Métropole ([www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr) ou [www.toulouse-metropole.fr](http://www.toulouse-metropole.fr)).

Les contributeurs pourront ainsi transmettre leurs avis et leurs suggestions à Joan Busquets et aux services de Toulouse Métropole afin d'affiner le projet d'aménagement.

Madame Escudier précise qu'avant le lancement des travaux, une seconde réunion publique sera organisée pour présenter le projet final et préciser l'organisation des travaux.

Madame Laigneau et Madame Escudier donnent la parole aux participants pour un temps d'échanges.

#### 4. Échanges

Un habitant souhaite connaître le planning des travaux. Monsieur Séguéla, de la Direction Générale des Espaces Publics, indique que la cinématique des travaux est en train d'être affinée. Dans un premier temps, comme pour tous les aménagements du centre-ville, les travaux débuteront dans le premier semestre 2017 par des travaux concessionnaires sur les réseaux (modernisation des réseaux).

Dans quelques mois, la planification des travaux sera plus détaillée. Madame Escudier indique qu'une invitation sera envoyée à tous les habitants pour présenter le projet final et informer des différentes phases du chantier.

Un habitant souhaite en savoir davantage sur les futurs usages de la place et sur la question du stationnement.

Madame Laigneau précise que le projet supprime les places de stationnement sur la place Saint-Sernin (160 places seront supprimées). Seules les places réservées aux personnes à mobilité réduite et les aires de livraison seront maintenues sur la place.

L'objectif est d'apaiser la place en y réduisant le bruit, la pollution, l'encombrement et en améliorant la sécurité des modes doux et des lycéens, étudiants et touristes très nombreux sur la place.

Madame Escudier informe les participants que, pour les résidents, des solutions de stationnement avec des tarifs préférentiels existent dans les parkings du Capitole, de Jeanne d'Arc, d'Arnaud Bernard et de Victor Hugo. Pour les résidents, le tarif est de 75€ par mois. En parallèle, Toulouse Métropole a développé un outil pour faciliter la recherche de location de garages privés, en lien avec les bailleurs sociaux. Plus d'informations sont disponibles sur le site de Toulouse Métropole ([www.toulouse-metropole.fr](http://www.toulouse-metropole.fr) – Rubrique Proximité – puis Stationnement à louer).

Madame Laigneau confirme que les riverains de la place Saint-Sernin pourront toujours accéder à leur domicile. Seule la circulation de transit ne sera plus possible. Les riverains et les professionnels, et bien sûr, les services de secours, pourront toujours accéder à la place, comme c'est le cas dans le reste du centre de Toulouse.

En ce qui concerne la présence des brocanteurs du samedi, ils seront délocalisés sur la place Saint-Aubin, durant les travaux.

En ce qui concerne le marché du dimanche, Jean-Jacques Bolzan, Adjoint au Maire en charge de la Coordination des politiques commerciale et artisanale, recherche un nouveau site suffisamment grand pour accueillir les commerçants.

Le maintien du marché du dimanche est apparu incompatible avec le projet d'aménagement de la place : l'extension du jardin existant, la multiplication des plantations ne permettent pas le maintien d'un espace suffisant à terme pour accueillir le marché à l'issue des travaux. Cette question est en cours d'étude. C'est pourquoi, les contributions des riverains seront utiles dans le cadre de la réflexion sur les usages de la place Saint-Sernin.

Un paroissien qui trouve le projet séduisant par le rappel à l'histoire et la matérialisation du cloître s'inquiète néanmoins de la potentielle stagnation de personnes sans résidence stable et de la dégradation de l'espace public.

Madame Escudier rappelle que la collectivité a mis en place une équipe dédiée, pour accompagner et conseiller les personnes sans résidence stable. Dénommée Action Médiation Insertion, cette équipe est composée de travailleurs médico-sociaux et de policiers municipaux. Si besoin, l'équipe Action Médiation Insertion peut également verbaliser les incivilités commises. Concernant les dégradations de l'espace public, Madame Escudier confirme que du mobilier urbain, de propreté (conteneurs enterrés, poubelles, cendriers, sacs de déjection) sera implanté. De plus, il est prévu d'intégrer une sanisette dans un bâtiment de la rue Carthailhac. Un plan Propreté piloté par Romuald Pagnucco, Vice-président de Toulouse Métropole, est mis en place pour cibler les interventions.

Madame Escudier informe également l'assistance que des caméras de vidéo-protection seront installées comme dans tous les sites requalifiés dans le cadre du Projet Toulouse Centre.

Plusieurs riverains réagissent au sujet des fouilles archéologiques qui ne sont pas envisagées dans le cadre du projet Grand Saint-Sernin.

Madame Laigneau rappelle que, pendant des années, l'intérêt patrimonial ne s'est développé que sur des réaménagements ponctuels. À ce jour, Jean-Luc Moudenc défend le patrimoine de la Ville avec une visée plus globale, ce qui explique la candidature ambitieuse de la Ville au patrimoine de l'UNESCO.

Lorsque les services métropolitains se sont rendus au ministère de la Culture pour présenter le projet, tous les experts présents ont demandé à ce que les vestiges soient préservés mais n'ont pas exigé à ce qu'ils soient mis en lumière ou que des fouilles plus approfondies soient entreprises. Les experts présents lors de la commission nationale ont conclu que le projet correspond dans son intégralité à l'ambition patrimoniale.

Madame Laigneau conclut qu'elle n'a jamais écarté la possibilité d'entreprendre des fouilles, mais qu'au regard du coût, cette option est écartée. Des fouilles sur une petite partie de la

place représentent un coût de 5 millions d'euros et des années de travaux.

Un habitant s'interroge sur l'étude de la requalification de la rue Gatien Arnoult et regrette que la réunion et le projet soient centrés sur la Basilique et les pourtours.

Madame Escudier rappelle que le Grand Projet Saint-Sernin comprend la réflexion sur l'Hôtel du Barry, la place Saint-Sernin et la rénovation de la Basilique. Elle précise que cette requalification est la continuité logique de la requalification et de la piétonisation du centre-ville et qu'à terme, les aménagements se poursuivront à Arnaud-Bernard. Joan Busquets étudiera les aménagements des rues des Trois Piliers et Gatien Arnoult. L'élue confirme qu'un travail de fond est engagé grâce à la mise en place d'un groupe de travail pour proposer des améliorations dans le quartier. Des réflexions sont d'ores et déjà engagées sur la circulation dans le quartier Arnaud-Bernard pour établir une cohérence sur ces deux quartiers. Enfin, elle assure sa vive détermination à ne pas laisser de côté Arnaud-Bernard dans ces réflexions.

Un habitant exprime son avis positif sur le projet qui inscrit Toulouse dans une démarche patrimoniale à long terme. Néanmoins, il attire l'attention sur les perspectives remarquables de la Basilique afin de maintenir visible son imposante envergure.

Maurice Pradal, de la Direction des Grands Projets, assure qu'une vigilance sera accordée au maintien des perspectives et au choix de l'implantation des arbres. Les images de synthèse du projet ne sont que des hypothèses et l'implantation définitive des arbres devra être affinée.

Un participant souhaite avoir des informations sur la composition du groupe de travail de l'atelier Grand Saint-Sernin.

Madame Laigneau et Madame Escudier informent que le groupe de travail est composé de :

- la DRAC
- du lycée Saint-Sernin
- l'Abbé Vincent Gallois
- la Bibliothèque d'étude et du Patrimoine du Périgord
- de l'Office du Tourisme
- la Société archéologique du Midi de la France
- de l'Agence de Coopération Inter Régionale des Chemins de Compostelle
- de l'association des riverains de la place Saint-Sernin,
- de l'association des commerçants de la place Saint-Sernin
- de l'association des commerçants de la rue du Taur
- de l'association des brocanteurs
- de Joan Busquets ainsi que des élus et des services de la ville et de la Métropole.

Le groupe se réunira en novembre pour discuter des contributions apportées pendant la période de concertation.

Madame Laigneau et Madame Escudier remercient les participants et les invitent à venir consulter les planches du Projet et la maquette présentées dans la salle.